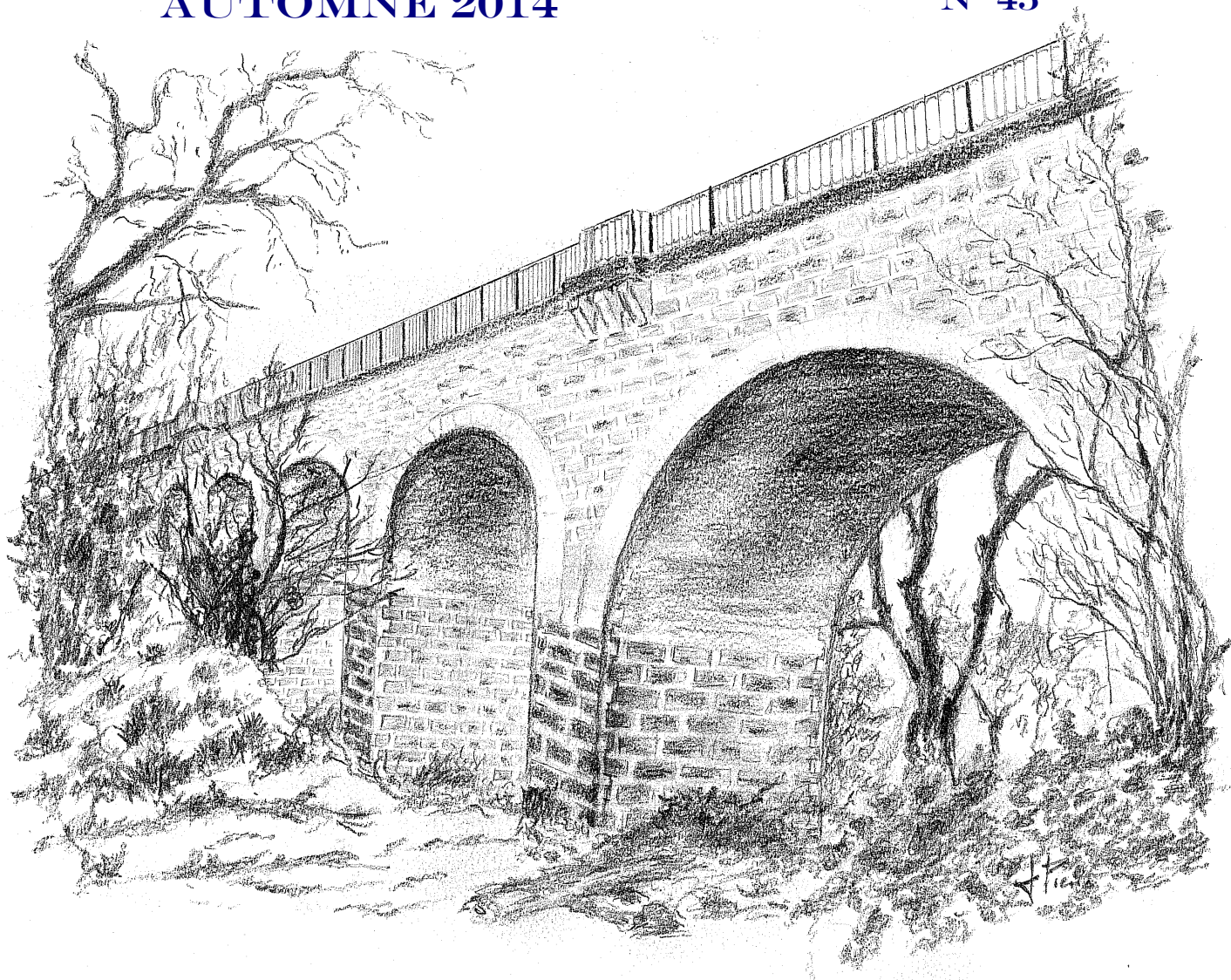


LA GAZETTE

AUTOMNE 2014

N° 45



Mot du Maire

Mot du Maire 1
Conseils Municipaux 2/3
En direct de la Mairie 3
Informations 4
Associations 5/6/7
Dates à retenir 8

Chers concitoyens,

Que ce soit à l'école primaire, au collège, au lycée, à la fac....., nos jeunes ont repris les bancs de la connaissance et bien que ce ne soit pas toujours évident, je les encourage vivement à trouver la voie professionnelle dans laquelle ils s'épanouiront !

Notre petite école, malgré une baisse de ses effectifs, tient à garder son caractère positivement rural et de proximité. Gardons ces liens qui nous unissent tous !

Notre vignoble est en pleine effervescence : que la vendange soit belle !

Bonne rentrée à tous et à nos associations !

Votre Maire,
Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 4 août

L'ouverture des plis pour le dossier « **Cité Résidentielle , choix de l'entreprises, détermination de l'emprunt** » a eu lieu en mairie en présence de la commission et de l'ingénieur conseil du cabinet MERLIN le 10 juillet dernier. Sur les 16 demandes de dossier d'entreprises, seules 4 ont répondu. Après analyses des offres effectuées par le cabinet MERLIN, il en ressort que l'entreprise COLAS est celle désignée comme étant la mieux disante. Après en avoir délibéré, les élus votent à 2 contre et 7 pour le choix de l'entreprise COLAS. Pour financer une partie des travaux, un emprunt sera réalisé auprès du Crédit Agricole

Du 8 juillet

pour un montant de 100 000€, prêt à taux réduit de 1.6063% la 1ère année et 2.10% pour les échéances annuelles constantes, sur 7 ans. A l'unanimité les élus

le 9 juillet à 16h la date d'ouverture des plis le 10 juillet à 15h

rythmes scolaires

demandé le dossier d'appel d'offres. Madame LASCOMBES de la commune. Une subvention de 500€ est destinée à constituer une CAO (Commission Appel d'Offres). Pour la prochaine rentrée, mandat ne considérant qu'entre le Maire son Président agissant de la commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal. A l'unanimité les élus ont décidé de ménage hebdomadaires 1er titulaire Jean-Albert MANIERE 1er suppléant Olivier SERRES 2ème titulaire Jean-Marie ROUSSIN 2ème suppléant René LAURENT 3ème titulaire Christophe VALOIS 3ème suppléant Françoise FELIX

Le mandat d'un agent d'entretien

une extension du réseau FUET

et

Du 4 août

L'ouverture des plis pour le dossier « **Cité Résidentielle , choix de l'entreprises, détermination de l'emprunt** » a eu lieu en mairie en présence de la commission et de l'ingénieur conseil du cabinet MERLIN le 10 juillet dernier. Sur les 16 demandes de dossier d'entreprises, seules 4 ont répondu. Après analyses des offres effectuées par le cabinet MERLIN, il en ressort que l'entreprise COLAS est celle désignée comme étant la mieux disante. Après en avoir délibéré, les élus votent à 2 contre et 7 pour le choix de l'entreprise COLAS. Pour financer une partie des travaux, un emprunt sera réalisé auprès du Crédit Agricole

Du 8 juillet

pour un montant de 100 000€, prêt à taux réduit de 1.6063% la 1ère année et 2.10% pour les échéances annuelles constantes, sur 7 ans. A l'unanimité les élus

le 9 juillet à 16h la date d'ouverture des plis le 10 juillet à 15h

rythmes scolaires

demandé le dossier d'appel d'offres. Madame LASCOMBES de la commune. Une subvention de 500€ est destinée à constituer une CAO (Commission Appel d'Offres). Pour la prochaine rentrée, mandat ne considérant qu'entre le Maire son Président agissant de la commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal. A l'unanimité les élus ont décidé de ménage hebdomadaires 1er titulaire Jean-Albert MANIERE 1er suppléant Olivier SERRES 2ème titulaire Jean-Marie ROUSSIN 2ème suppléant René LAURENT 3ème titulaire Christophe VALOIS 3ème suppléant Françoise FELIX

Le mandat d'un agent d'entretien

une extension du réseau FUET

et

Du 4 août

L'ouverture des plis pour le dossier « **Cité Résidentielle , choix de l'entreprises, détermination de l'emprunt** » a eu lieu en mairie en présence de la commission et de l'ingénieur conseil du cabinet MERLIN le 10 juillet dernier. Sur les 16 demandes de dossier d'entreprises, seules 4 ont répondu. Après analyses des offres effectuées par le cabinet MERLIN, il en ressort que l'entreprise COLAS est celle désignée comme étant la mieux disante. Après en avoir délibéré, les élus votent à 2 contre et 7 pour le choix de l'entreprise COLAS. Pour financer une partie des travaux, un emprunt sera réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 100 000€, prêt à taux réduit de 1.6063% la 1ère année et 2.10%

Du 8 juillet

pour les échéances annuelles constantes, sur 7 ans. A l'unanimité les élus votent à 2 contre et 7 pour le choix de l'entreprise COLAS. Pour financer une partie des travaux, un emprunt sera réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 100 000€, prêt à taux réduit de 1.6063% la 1ère année et 2.10%

le 9 juillet à 16h la date d'ouverture des plis le 10 juillet à 15h

rythmes scolaires

demandé le dossier d'appel d'offres. Madame LASCOMBES de la commune. Une subvention de 500€ est destinée à constituer une CAO (Commission Appel d'Offres). Pour la prochaine rentrée, mandat ne considérant qu'entre le Maire son Président agissant de la commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal. A l'unanimité les élus ont décidé de ménage hebdomadaires 1er titulaire Jean-Albert MANIERE 1er suppléant Olivier SERRES 2ème titulaire Jean-Marie ROUSSIN 2ème suppléant René LAURENT 3ème titulaire Christophe VALOIS 3ème suppléant Françoise FELIX

Le mandat d'un agent d'entretien

une extension du réseau FUET

et

➤ Information Préfecture

forages : courrier du Préfet informant de l'identification des points de prélèvement sensible aux pollutions diffuses et des captages prioritaires pour la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole dans le SDAGE 2016/2021. En attente de plus d'informations.

➤ **CCEPPG : collecte déchets assimilés** : proposition de la

Du 8 septembre

Le Maire rappelle **les délégations consenties par les élus après les élections municipales.**

La délégation concernant la prise de décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants. Egalement la délégation

de création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hormis la régie cantine).
Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité, décident de confier ces deux délégations au Maire.

Madame le Maire expose qu'à la demande de la commune, le

Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme va

effectuer un raccordement au

Cérémonie du 11 novembre

résaur les sports pour alimenter deux nouvelles habitations à partir du poste leur directrice d'école, sont conviés à lotissement de Marne. La part assister à la cérémonie du Souvenir de la torraire communale s'élève à 2 283.92€. A l'unanimité les 30 rassemblement place de la Mairie et élus votent pour.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Dossier Cité Résidentielle**

calendrier des travaux

désamarrage des travaux pour

septembre début octobre. Les

réunions de chantier auront lieu

➤ **Fuite d'eau Cité**

Résidentielle : la fuite d'eau a

➤ Information Préfecture

forages : courrier du Préfet informant de l'identification des points de prélèvement sensible aux pollutions diffuses et des captages prioritaires pour la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole dans le SDAGE 2016/2021. En attente de plus d'informations.

➤ **CCEPPG : collecte déchets assimilés** : proposition de la

Du 8 septembre

Le Maire rappelle **les délégations consenties par les élus après les élections municipales.**

La délégation concernant la prise de décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants. Egalement la délégation

de création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hormis la régie cantine).

Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité, décident de confier ces deux délégations au Maire.

Madame le Maire expose qu'à la demande de la commune, le

Syndicat Départemental

d'Energie de la Drôme va

effectuer un raccordement au

réseau basse tension pour

alimenter deux nouvelles

habitations à partir du poste lotissement de Marne. La part

forfaire co

2 283.92€

votent pou

111H

QUESTION

➤ **Dossier**

calendrier

de mar

réunions c

chaque

lundi à 14h.

➤ **Fuite d'eau Cité**

Résidentielle : la fuite d'eau a

été réparée par l'entreprise

RODARI le 1er septembre ;

➤ Information Préfecture

forages : courrier du Préfet informant de l'identification des points de prélèvement sensible aux pollutions diffuses et des captages prioritaires pour la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole dans le SDAGE 2016/2021. En attente de plus d'informations.

➤ **CCEPPG : collecte déchets assimilés** : proposition de la mise en place d'une benne pour cartons

Du 8 septembre

Le Maire rappelle **les délégations consenties par les élus après les élections municipales.**

La délégation concernant la prise de décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants. Egalement la délégation

de création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hormis la régie cantine).

Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité, décident de confier ces deux délégations au Maire.

Madame le Maire expose qu'à la demande de la commune, le

Syndicat Départemental

d'Energie de la Drôme va

effectuer un raccordement au

réseau basse tension pour

Décès :

M. ARGENTIN Jean-Claude le jeudi 18

Septembre 2014 à Montélu

torraire communale s'élève à

2 283.92€. A l'unanimité les élus

Recensement de la population

Le recensement sera effectué sur la commune

Du 15 janvier au 14 février 2015 ,

L'agent recenseur, Nadine GIGONDAN sera disponible pour toutes questions les après-midis en mairie.

la fuite d'eau a été réparée par

l'entreprise RODARI le 1er

septembre ;

➤ **Réforme rythmes scolaires /**

TAP : la basket club yvonçais

Informations

Le centre d'appels téléphonique départemental pour les lignes régulières des transports

0 810 26 26 07

(n° Azur, tarif local) basé à la gare routière de Valence est là pour répondre à vos questions sur les horaires, les points d'arrêts et les tarifs, du lundi au samedi toute l'année, sauf les jours fériés. Les informations horaires et tarifaires sur les lignes régulières figurent également sur le site Internet du Département de la Drôme à l'adresse suivante:

Ladrome.fr

Par ailleurs, certaines correspondances car-train peuvent aussi vous être communiquées par le site Internet de la SNCF :

Www.ter-sncf.com/Regions/Rhone_Alpes/fr

La nouvelle édition de la fiche horaire n°36

« Montélimar—Grignan-Le Pègue ou Valréas-Nyons » vient de paraître. Disponible en mairie.

Collecte de déchets d'amiante-ciment

La prochaine opération ponctuelle de collecte réservée aux particuliers sera le

samedi 4 octobre 2014
de 9 H. à 12 H. et de 14 H. à 17 H. à la déchèterie de Saint Paul Trois Châteaux. Seulement sur inscription jusqu'au 2 octobre 2014 au 04.75.00.25.95 Site : w.w.w.sypp.fr

Secours Catholique

La campagne 2014 aura lieu

Le dimanche 16 novembre

Comme d'habitude, il y a la possibilité de déposer vos colis en mairie jusqu'au vendredi 14 novembre au matin.

L'Agence Postale Communale et le Dépôt de Pains **Seront fermés**

**jeudi 16 octobre ; Lundi 10 novembre ;
lundi 29 décembre au dimanche 4 janvier 2015**

Informations élémentaires pour le bien-être de tous :

Les haies qui jouxtent les trottoirs, places, chemins et routes communales... **doivent être taillées.**

Bruit du voisinage : Le bon sens est à privilégier pour éviter les nuisances sonores.

Les animaux errants sont interdits dans le village, l'article L 211-22 sera applicable dans notre village. Les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière.

Les excréments de vos animaux sont bien attendus à ramasser dans les lieux publics comme le parc des enfants, les trottoirs.....

Ordures ménagères :

Il est rappelé à tous les utilisateurs des containers, que ceux-ci ne sont faits que pour les ordures ménagères . Il est formellement interdit d'y jeter d'autre déchet. D'autres containers sont à votre disposition à côté pour un tri sélectif. 1 pour le verre, 1 pour les papiers et journaux, et 2 pour les cartons, bouteilles plastiques et boîtes de conserve. Il vous est aussi rappelé que pour tout ce qui est gravats, débris de jardin, branchages et encombrants, la déchetterie de Valréas vous est ouverte. Il vous suffit de demander une carte d'accès à la mairie de votre village. N'oubliez pas qu'une partie de votre REOM va à la déchetterie, alors profitez en avec un peu plus de civisme, vous respecterez le travail que vos élus ont mis en place.

Travaux à la Cité Résidentielle

Pour cause de travaux de réaménagement de voirie et réseau d'eau à la Cité Résidentielle, circulation et stationnement seront difficiles à partir du 19 septembre et sur une période de 3 mois. Il y aura des risques de coupure d'eau potable pendant cette période dans le quartier.

Club de dégustations

Après une 17ème année d'existence placée sous le signe de la bonne humeur et la dégustation de bon vin, Le Club de Dégustation reconduit une 18ème saison!!!

Celle-ci commencera le 7 novembre prochain à 18 H. 30 à la salle communale de Rousset les vignes. Nous vous attendons nombreux comme d'habitude (avec vos verres...)

A très bientôt



L'école

Pour les uns c'est une première, pour les autres c'est « Comme on se retrouve ! » ! Hormis des effectifs à la baisse, et des horaires réaménagés par la réforme des rythmes scolaires, cette rentrée n'était pas différente des précédentes, des larmes, des cris, des rires, de la joie, un peu d'appréhension vite oubliée! La directrice Catherine Bonnet-Huby a accueilli tout ce petit monde, 26 enfants de St-Pantaléon les vignes et 15 de Rousset les

Pour les uns c'est une première, pour les autres c'est « Comme on se retrouve ! » ! Hormis des effectifs à la baisse, et des horaires réaménagés par la réforme des rythmes scolaires, cette rentrée n'était pas différente des précédentes, des larmes, des cris, des rires, de la joie, un peu d'appréhension vite oubliée! La directrice Catherine Bonnet-Huby a accueilli tout ce petit monde, 26 enfants de St-Pantaléon les vignes et 15 de Rousset les vignes.

Ainsi répartis, Odile Burtin enseigne aux 21 élèves de



cycle 3 (4 CE2, 2 CM1 et 4 CM2). Egalement au sein de cette petite école

Bonfils et Lucile Eydoux.

Comité des Fêtes

directrice, Véronique Joly,

Nouveaux horaires suite à la réforme du rythme scolaire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7 H. 45 à 8 H. 50 garderie ; 9 H. à 12 H. cours
Pour les uns c'est une première, pour les autres c'est « Comme on se retrouve ! » !

12 H. à 13 H. 40 cantine et garderie ; 13 H. 45 à 16 H. cours ; 16 H. à 18 H. garderie
Hormis des effectifs à la baisse, et des horaires réaménagés par la réforme des rythmes scolaires, cette rentrée n'était pas

différente des précédentes, des larmes, des cris, des rires, de la joie, un peu d'appréhension vite oubliée! La directrice Catherine Bonnet-Huby a accueilli tout ce



Christine Bonfils et Lucile Eydoux.



Après Après une 17ème année

L'automne avec le comité des fêtes

Après un été festif (fête de la musique et votive) puis le repos mérité des membres du comité, nous laisserons passer les vendanges et vous invitons au traditionnel Loto qui aura lieu, le dimanche 16 novembre à 15h, à la grande salle Urdu. De nombreux lots, dont certains importants seront mis en jeu. Venez nombreux à cette manifestation qui se veut Conviviale (une buvette et des gâteaux à la pause médiane).

Le samedi 6 décembre, soirée cabaret avec repas, le contenu exact sera dévoilé par voie d'affichage.

En attendant ces réjouissances, le comité souhaite une bonne rentrée à tous.

Nous vous attendons
non très bien
d'habitude (avec vos
verres...)

Dans le cadre de la restructuration de nos deux sites issus de la fusion et afin de rationaliser la vinification des vins en la localisant sur le seul site de St Pantaléon les vignes, la cave vient de se doter d'un nouvel atelier de vinification qui comprend : 10 cuves, 1 groupe frigorifique, 1 échangeur coaxial pour la maîtrise des températures et 1 filtre tangentiel.

Notre cave peut ainsi traiter notre grande diversité d'appellations : côtes du Rhône Villages St Pantaléon les vignes et Rousset les vignes, côtes du Rhône, Grignan les Adhémar, IGP Drôme et IGP Méditerranée avec le double objectif de qualité et de traçabilité. Nous pouvons de même répondre aux diverses demandes de notre union l'UVCDR « Cellier des dauphins », de nos clients négociants ainsi qu'à la demande de nos clients particuliers de nos 4 caveaux.

** ** ** ** **

La récolte 2014 s'annonce abondante et laisse présager des vins très fruités.

** ** ** ** **

Horaires du caveau à partir du 1er octobre 2014 jusqu'au 31 mars 2015

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h à 18h
Mardi au Samedi	9h à 12h	14h à 18h

Date à retenir

>>>> Jeudi 20 Novembre 2014 <<<

Sortie du « **PRIMEUR** »

Club Vélo-trial

Droits sur leur vélo trial, c'est la reprise !

Titre de l'article intérieur

Ce samedi 6 septembre, grand beau temps pour la reprise des entraînements de la section vélo-trial du club RTF26. Parmi la douzaine de membres que compte le club de vélo-trial, 8 d'entre eux étaient présents ce jour-là, ainsi que quelques papas ! Jean-Dominique Riou, responsable de la section est fier de parler de ses trialistes et notamment de deux d'entre eux, Yohan Maison qui vient de Carpentras et qui se distingue par son beau palmarès : Champion Rhône-Alpes (son maillot le rappelle), en tête de la Coupe Rhône-Alpes, Champion de France en R2 et vainqueur de la Coupe R2, il aura tout gagné dans sa catégorie. Et il y a Nathan

Repas des villageois

Charra, de Privas, qui lui a les meilleures performances au vu de son âge, il n'a pas obtenu de podium mais est en tête de la Coupe Rhône-Alpes également ; et pour ses performances qui il a été

sélectionné en Équipe de France (dont il porte le maillot) pour participer aux Jeux Mondiaux de la Jeunesse et dont il terminera 5ème.

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Ce samedi 6 septembre, grand beau temps pour la reprise des entraînements de la section vélo-trial du club RTF26. Parmi la douzaine de membres que compte le club de vélo-trial, 8 d'entre eux étaient présents ce jour-là, ainsi que quelques papas ! Jean-Dominique Riou, responsable de la section est fier de parler de ses trialistes et notamment de deux d'entre eux, Yohan Maison qui vient de Carpentras et qui se distingue par son beau palmarès : Champion Rhône-Alpes (son maillot le rappelle), en tête de la Coupe Rhône-Alpes, Champion de France en R2 et vainqueur de la Coupe R2, il aura tout gagné dans sa catégorie. Et il y a Nathan

Charra, de Privas, qui lui a les meilleures performances au vu de son âge, il n'a pas obtenu de podium mais est en tête de la Coupe Rhône-Alpes également ; et pour ses performances qui il a été

sélectionné en Équipe de France (dont il porte le maillot) pour participer aux Jeux Mondiaux de la Jeunesse et dont il terminera 5ème.

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Cette journée se veut sympathique, conviviale entre voisins et amis..... Comme le veut la tradition, les repas de nos Aînés (les bénéficiaires doivent avoir atteint l'âge de 70 ans au 1er janvier de l'année civile et être inscrit sur la liste électorale de la commune) seront offerts. Le repas de 20 € environ (entrée, plat chaud, fromage, dessert et friandises ; boissons) sera servi par l'Auberge. L'apéritif offert par la Municipalité débutera à 12 H. avec le discours de Madame Le Maire. Les personnes souhaitant venir que pour l'apéritif seront les bienvenues.

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

INSRIPTION : Les personnes souhaitant venir que pour l'apéritif seront les bienvenues.

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Ce samedi 6 septembre, grand beau temps pour la reprise des entraînements de la section vélo-trial du club RTF26. Parmi la douzaine de membres que compte le club de vélo-trial, 8 d'entre eux étaient présents ce jour-là, ainsi que quelques papas ! Jean-Dominique Riou, responsable de la section est fier de parler de ses trialistes et notamment de deux d'entre eux, Yohan Maison qui vient de Carpentras et qui se distingue par son beau palmarès : Champion Rhône-Alpes (son maillot le rappelle), en tête de la Coupe Rhône-Alpes, Champion de France en R2 et vainqueur de la Coupe R2, il aura tout gagné dans sa catégorie. Et il y a Nathan

Antoine, Quentin, Yohan, Laurent, Nathan, Alexandre, Julien et Valentin



Charra, de Privas, qui lui a les meilleures performances au vu de son âge, il n'a pas obtenu de podium mais est en tête de la Coupe Rhône-Alpes également ; et pour ses performances qui il a été

sélectionné en Équipe de France (dont il porte le maillot) pour participer aux Jeux Mondiaux de la Jeunesse et dont il terminera 5ème.

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Un pilier fort pour le club c'est Gilles COMBE, absent pour cette reprise mais qui est toujours présent, c'est le référent technique. La présence et l'implication de quelques papas fait plaisir également au responsable, en tant qu'accompagnateur mais aussi comme trialistes, à l'instar de Laurent, voire d'autres ! Évoluant dans un milieu naturel atypique (mis généreusement à disposition par des propriétaires privés), avec quelques zones aménagées, bénéficiant souvent d'un climat idéal, le club, ouvert à tous, se veut convivial, aussi bien ouvert à la compétition tout comme à la pratique d'une

Dates à retenir de l'automne

Vendredi 7 novembre	18 H. 30/ salle communale Rousset /Club de dégustations
Lundi 11 novembre	11 H.30 / RDV à la Mairie / Cérémonie 11 novembre
Dimanche 16 novembre	15 H./ domaine Urdy / LOTO du Comité des Fêtes
Vendredi 20 novembre	Primeur
Samedi 6 décembre	Soirée cabaret
Samedi 13 décembre	15 H. / Domaine Urdy / Goûter de Noël des enfants
Samedi 11 janvier	14 H. 30 / Domaine Urdy / Concours belote
Dimanche 11 janvier	12 H. Repas des villageois



Dans la grande salle du Domaine Urdy à partir de 15 H.

Le père Noël sera présent pour les photos.....

Il faudra prévoir des bonnes chaussettes et une tenue légère pour l'animation

Sera suivi du goûter avec l'aide des parents, grands parents....

On clôturera l'après midi, peut être avec la bataille de confettis si tout le monde est d'accord !!!



L'inscription est obligatoire, renseigne toi auprès de Nadine à l'Agence Postale ou Marina à la Mairie. Ton invitation personnelle sera dans ta boîte aux lettres au mois de décembre.



Directeur de la publication : Céline LASCOMBES
Responsable de la rédaction : Françoise FELIX
Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN
Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP



l'éon

LES VIGNERONS DE
VALLÉON